

Montréal, le 5 octobre 2007

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
**Régie de l'énergie**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Dossier R-3630-2007 : Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007**

---

Me Dubois,

Suite à notre envoi d'hier, OC apporte les précisions qui suivent relativement à sa demande de remboursement de frais déposée dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Les sujets abordés en audience ont suscité beaucoup d'intérêt et ont exigé plus d'heures de préparation que ce qui avait été prévu préalablement. Les heures réclamées dans la demande dépassent les balises fixées par la Régie dans sa décision D-2007-56, mais reflètent les heures réellement engagées dans le cadre des représentations faites par OC dans ce dossier.

Le dépassement s'explique principalement par le traitement plus important que prévu, notamment des propositions visant le développement résidentiel et la formule d'établissement du taux de rendement. De plus, l'introduction tardive par SCGM d'une preuve au sujet de la normalisation du vent a généré des heures de préparation supplémentaires, entre autres en ce qui a trait aux analyses requises et à la rédaction de la demande de renseignements. Le temps consacré à l'audience et à sa préparation a également été plus important.

Dans le but de représenter et de promouvoir adéquatement l'intérêt des consommateurs résidentiels devant la Régie de l'énergie, les heures réclamées sont proportionnelles à la pertinence et à la rigueur de l'intervention d'OC. À la lumière de ce qui précède, OC est d'avis que les heures de préparation encourues par les analystes, l'expert-conseil et sa procureure sont justes et raisonnables.

Par conséquent, OC demande respectueusement à la Régie d'accepter que soient remboursés à OC tous les frais réclamés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Sandra Vaillancourt  
Adjointe à la direction  
Option Consommateurs

cc. Me J. B. Allard, SCGM